

tion sans émotion apparente. Il joignit les mains pour commémorer.

Assistait à la messe terminée, il fut amené au greffe de la prison où il achève trois lettres qu'il avait commencées depuis quelques jours. L'une adressée à sa femme, née Georgette Wallin; la seconde, à une dame Agache qu'il connaît à Marseille avant son mariage; la troisième à sa sœur qui habite Lyon.

A Mme Agache, il envoya, en souvenir, un mouchoir-poche; dans la lettre à sa sœur, il glissa la photographie de sa mère qu'il embrassa longuement.

Bergeron remit les trois enveloppes ouvertes à M. Darraz, procureur de la République, qui les transmit aussitôt à M. Parmentier; celui-ci promit au condamné à mort de les faire parvenir à destination.

Justice est faite

Tandis que Deibler signe le registre de levée d'écras, ses aides procèdent à la toilette du condamné.

Le col de la chemise est hâtivement échangé à larges coups de ciseaux; les bras, ramené sur les omoplates, sont solidement ficelés, et une cordelette, permettant à l'assassin de marcher à petits pas, est fixée aux pieds.

Ces préparatifs terminés, Bergeron refuse à deux reprises le verre de rhum que lui offre le gardien-chef.

Les aides du bourreau entraînent Bergeron vers le vestibule de la prison; la porte s'ouvre et le condamné, accompagné de M. Parmentier et de M. l'abbé Dumont, qui s'efforcent de lui cacher la guillotine, apparaît livide et hagard.

Au pied de l'échafaud, il se raidit en criant: « Les peuples dunkerquois, je suis innocent! »

« Les aides le poussent sur la bascule; Deibler fixe le son du condamné dans la lunette », en même temps qu'il tourne la manivelle placée sur le côté gauche de la guillotine.

Le lourd couvercle triangulaire tombe; et, sans un sursaut, le corps roule dans le long panier, tandis que la tête tombe dans le baquet placé sur le devant de la sinistre machine.

Il est 4 h. 52 quand l'assassin de Cassel expie son horrible forfait.

La Picardie vue par les artistes

Il y a quelques jours, M. Soucarré, maire de Paris-Plage, M. Edouard Champion, adjoint au maire, assistés des autres membres de la Municipalité, ont inauguré dans la galerie du lycée, 31, rue Saint-Jean, à Paris-Plage, une très intéressante exposition de la Picardie vue par les artistes, organisée par notre confrère de Paris, M. Léonard Vaillant, rédacteur au Temps. Le lycée, on le sait, est le pseudonyme pris par le grand magasin du meuble Le Bucheron, pour désigner ses ateliers d'art décoratif moderne et ses tendances actuelles.

C'est une très intéressante tentative de décentralisation artistique qui a été tentée là. Sans parler des meubles de Michel Dufet, des meilleures œuvres de nos artisans contemporains dans le domaine de la céramique, de la verrerie, de la dentelle, du tissu, de l'ébénisterie, de la gravure, etc., on trouvera là dans plus de cent-dix peintures, aquarelles, gouaches, gravures, une expression plastique et pittoresque de la Picardie, propre à donner conscience de leur pays à ceux qui l'habitent et à ses voisins.

La place d'honneur, bien entendu, a été donnée aux morts: Braquaval (1850-1919), un délicieux petit maître qui peignait surtout aux environs d'Abbeville, de Béthune, de Péronne et dans la baie de la Somme; Michel Cazin (1863-1917), qui travailla dans les dunes d'Eu; Lechat, dont les gouaches délicates représentent surtout sa petite ville de Montreuil-sur-Mer. Le maître Albert Besnard, membre de l'Institut, a prêté deux peintures qui rappellent l'époque ardue de sa vie où il vivait à Berek après de son fils Jean qui est un excellent caricaturiste, dont les poteries furent à cette exposition. Albert Besnard avait fait le dessin des fils français, et l'événement lui donna raison, on trouvera la chapelle de l'hôpital de Berek. Il en est résulté ce chef-d'œuvre qu'on ne connaît pas assez et qui devrait être convenablement signalé.

Armand, à Boucavillers, Bertram, à Saint-Vallery-sur-Somme et à Abbeville; Bihaut, à Long, à Limeux et à Saint-Maulou; Boulard, au Crotoy, à Wissant, au cap Blanc-Nez; Bryggo, au moulin de Coquelle; Mlle De Fayon, à Abbeville, à Saint-Vallery et à Boulogne-sur-Mer; Pierre Gâtier, à Boulogne, au Portel et à Equien; Ghon, à Montreuil; Marcel Guillard, aux hortillonnages d'Amiens; De Moncourt, aux châteaux de Long, d'Arry, et de Ribeaucourt; Samson, à Amiens; Tardieu et Vasseur, à Famechon, à Vauchelles, à Poix, à Domqueur et à Long, toute la Picardie est là, avec ses rivières marines, ses petites villes miniatures, ses jardins et ses bosquets humides, ses grands ciels chargés de nuées limpides qui sont si beaux.

Il est à souhaiter que la Flandre, que l'Artois organisent, eux aussi leur exposition. C'est là du bon régionalisme.

Cinq sauveteurs périssent dans un incendie en Roumanie

Galați, 25 juillet. — Un incendie a détruit 23 maisons. Deux agents de police pénétrant dans les flammes ont sauvé deux enfants en les jetant dans une toile tendue, mais, à ce moment, un mur s'est écroulé sur les deux sauveteurs qui ont été tués.

Deux pompiers et leur commandant ont été asphyxiés.

MORT DU VICE-AMIRAL TOUCHARD

Bale, 25 juillet. — Le vice-amiral Touchard, ambassadeur de France, vice-président de la Société de secours aux blessés militaires, grand-croix de la Légion d'honneur, médaille militaire, est décédé dans sa propriété de Bissach, près de Bale, en Suisse. Le corps sera ramené à Paris où les obsèques auront lieu.

LA MAIN-D'ŒUVRE MILITAIRE POUR LES AGRICULTEURS

Les pluies qui continuent à sévir dans certaines régions compromettent la moisson, risquent d'entraîner des conséquences graves pour l'économie nationale.

En présence des rapports qui lui ont été communiqués par M. Fernand David, ministre de l'Agriculture, M. Maginot, ministre de la Guerre, a pris de nouvelles mesures pour mettre la main-d'œuvre militaire à la disposition des agriculteurs.

Dans les départements où les préfets ont signalé que les récoltes étaient en péril, les chefs de corps ont reçu l'ordre de mettre des équipes de travailleurs à la disposition des intéressés qui en feront la demande. Ces équipes, composées exclusivement de volontaires, pourront rester dix jours dans l'exploitation agricole.

Ce service, considéré comme un service justifié par l'intérêt public, n'entraîne pas une déduction sur le calcul des permissions. Ces détachements de travailleurs ne pourront être incorporés ni dans les demi-continents, ni dans les unités de réserve, ni dans les unités de réserve de la Légion d'honneur, ni dans les unités de réserve de la Légion d'honneur.

La découverte de postes émetteurs clandestins de T. S. F.

Notre enquête à Hailuin

L'information que nous avons publiée hier, relativement à la découverte par la Sûreté Générale de Paris, de trois postes émetteurs clandestins de T. S. F. a produit à Hailuin, une émotion considérable. N'annonçant-ou disant en effet que l'un des postes avait été découvert dans cette ville?

On devine les commentaires que suscite cette nouvelle: on parle d'espionnage, de relations criminelles avec certaines puissances, etc., etc. Et dans le public, très d'instinct, des noms étaient cités!

Après une enquête minutieuse qui ne nous a fait fournir que des renseignements sans nom, nous sommes arrivés à des sans-filistes en cause, M. Lucien Gryspeert, 21 ans, comptable, fils de M. Camille Gryspeert, directeur des établissements Graty, 16, rue de la Lys.

Très aimablement, M. Gryspeert nous a dit: « C'est bien moi, nous déclarer-til, qui suis l'émetteur des messages, ou plutôt un message inconnu ».

Et il nous fournit les détails suivants: Depuis 1923, M. Gryspeert s'occupe de télégraphie sans fil, et devient bientôt un fervent amateur. Il fut vers 1925, l'un des fondateurs du « Club Franco-Belge », qui avait son siège au « Foyer de la Paix », rue Emile Zola, dont il devait être l'un des fondateurs.

C'est ainsi qu'il parvint à construire un appareil qui servit à faire des expériences devant les membres de l'Association, expériences au cours desquelles furent lancées les premières émissions.

M. Gryspeert donna même quelques conférences, qui furent, paraît-il, très appréciées. En même temps il s'occupait à réparer ou à mettre au point les appareils des membres du Club.

Le groupe sans-filiste ne fonctionnant plus, M. Gryspeert n'en continue pas moins de s'adonner à son dévouement favori, et c'est ainsi qu'il devint possesseur d'un appareil construit de ses mains, et pouvant émettre sur ondes de 20 et 40 mètres.

Au cours de ses expériences, il était entré en relation avec d'autres sans-filistes belges et français, avait collaboré à l'« Ouvre National météorologique de France, curieusement transmis à Paris des messages de Br. X au cours de sa récente randonnée.

« Tout le monde, nous dit M. Gryspeert, savait tout cela; je ne m'en suis jamais caché, car je ne croyais pas mal faire ».

Le sans-filiste hillois savait pourtant que pour se livrer à cette pratique, il avait besoin d'une autorisation des P. T. T. Il avait rédigé à cet effet un projet de proposition de loi, vers la fin de l'année.

Nous en arrivons à la découverte du poste clandestin.

Comment cette découverte a-t-elle été faite?

Il y a trois mois environ, M. Gryspeert recevait un message émis par un amateur de Liège, qui lui-même avait reçu d'un autre amateur. Bref, ce message était conçu en termes vulgaires; il s'agissait de simples souhaits de bon voyage, adressés par un habitant de la Floride (Amérique), dont le chiffre était W. G. ou 9 suivi de deux lettres; il était destiné à une américaine, M^{lle} Christine.

Après l'avoir traduit en morse, M. Gryspeert l'adressa à un ami, M. Subry, à Jussart-Metz, lequel dut à son tour le transmettre à Paris.

Il y a 3 semaines, M. Gryspeert recevait la visite de M. Chirou, commissaire spécial de la Sûreté Générale, accompagné de M. Brun, inspecteur des P. T. T., qui procédaient aux constatations; les cahiers et notes de l'amateur furent saisis.

M. Gryspeert excipia de sa bonne foi; le texte du message ne comportait aucune importance, et n'avait ni caractère de correspondance personnelle, ni caractère de l'émission, affirmé-t-il, se livrer aux expériences ordinaires d'amateurs.

Il est vrai que d'autre part, on prétend que les termes de ce message étaient conventionnels et qu'il s'agissait bien d'une correspondance personnelle.

Quoi qu'il en soit, l'affaire en est là. Elle est probablement terminée en justice correctionnelle.

LA MAIN-D'ŒUVRE MILITAIRE POUR LES AGRICULTEURS

Les pluies qui continuent à sévir dans certaines régions compromettent la moisson, risquent d'entraîner des conséquences graves pour l'économie nationale.

En présence des rapports qui lui ont été communiqués par M. Fernand David, ministre de l'Agriculture, M. Maginot, ministre de la Guerre, a pris de nouvelles mesures pour mettre la main-d'œuvre militaire à la disposition des agriculteurs.

Dans les départements où les préfets ont signalé que les récoltes étaient en péril, les chefs de corps ont reçu l'ordre de mettre des équipes de travailleurs à la disposition des intéressés qui en feront la demande. Ces équipes, composées exclusivement de volontaires, pourront rester dix jours dans l'exploitation agricole.

Ce service, considéré comme un service justifié par l'intérêt public, n'entraîne pas une déduction sur le calcul des permissions. Ces détachements de travailleurs ne pourront être incorporés ni dans les demi-continents, ni dans les unités de réserve, ni dans les unités de réserve de la Légion d'honneur, ni dans les unités de réserve de la Légion d'honneur.

Il est à souhaiter que la Flandre, que l'Artois organisent, eux aussi leur exposition. C'est là du bon régionalisme.

L'application de la loi des Assurances sociales

A ROUBAIX

La journée de vendredi n'a apporté aucun changement dans le mouvement gréviste à Roubaix. On signale cependant qu'à la bonneterie Vignole, boulevard de Metz, 45 05 ouvriers sur 95 avaient fermé les portes, la direction de l'usine a fermé ses portes, le travail ne pouvant plus être assuré avec le faible effectif restant.

D'autre part, deux porteurs de tracts ont été appréhendés, les tracts qu'ils distribuaient étant dépourvus du nom et de l'adresse de l'imprimeur. Ce sont: Alfred Desclaux, 45 ans, rattacheur, domicilié rue du Mariel, maison Delcroix et Wattelet et César Boulier, 30 ans, manœuvre, 2, boulevard de Metz à Roubaix. Ils seront poursuivis en vertu de l'article 2 de la loi du 29 juillet 1881 sur la Presse.

UNE RÉUNION MIXTE DU TEXTILE DE ROUBAIX-TOURCOING A LA PRÉFECTURE

Vendredi matin, se sont réunis, dans le cabinet de M. Langeron, préfet du Nord, et sous sa présidence, d'une part: M. Ley et les secrétaires de la commission intersyndicale de l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing;

D'autre part: Les secrétaires des syndicats ouvriers du textile adhérents à la C. G. T.: MM. Lefebvre (Roubaix), Lefebvre (Tourcoing), Delvaux (Roubaix), Castelain (Mouscron) et Lègre (Lannoy).

Assistait également à la séance, M. Gervois, inspecteur divisionnaire du travail.

MM. les délégués ouvriers ont renouvelé leur demande d'une augmentation des salaires et de la suppression de la prime de fidélité, telle qu'elle est actuellement instituée par le Consortium de l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing.

M. Ley a renouvelé ses déclarations antérieures: aucune augmentation des salaires ne peut être accordée, et il a rappelé les raisons impérieuses déjà données au cours de l'entrevue du 17 juillet 1930.

Sur observations des syndicats ouvriers sur ce que le refus des patrons ne peut quand même pas engager tout l'avenir, M. Ley a déclaré que, lorsqu'il y aura des raisons valables d'augmentation, et compte tenu des possibilités industrielles, le patronat de Roubaix-Tourcoing ne refusera pas de les étudier.

En ce qui concerne plus particulièrement la prime de fidélité, les délégués ouvriers ont confirmé leurs craintes que l'application de cette prime, telle qu'elle est actuellement instituée, ne lèse les intérêts des ouvriers ou n'allie leur indépendance et ils ont demandé que son régime soit révisé.

Après examen des différents cas pouvant se présenter et des solutions qu'ils comportent, M. Ley a répondu que si le régime institué le 1^{er} juillet et distribué à tous les ouvriers ne peut être modifié, il affirme cependant que la prime de fidélité sera loyalement appliquée et que toutes difficultés ou malentendus auxquels elle donnerait lieu pourront être redressés dans le même esprit d'équité, par des interventions auprès de l'organisation patronale.

Les secrétaires des syndicats ouvriers ont déclaré qu'ils rendraient compte de cette entrevue à leurs commissions.

A TOURCOING

Aux usines Desmout et C^o, rue du Tilleul, 171 ouvriers se sont joints aux 35 déjà en grève dans cet établissement, ce qui porte le nombre de grévistes à 206.

UNE GRÈVE DANS UN TISSAGE A MARCQ

La Société Industrielle de tissage de Marcq-en-Baroeul, 13 ouvriers sur 350 se sont mis en grève pour protester contre la retenue opérée sur leurs salaires, en application de la loi des Assurances sociales, ils demandent en outre un rajustement de salaires suivant le coût de la vie.

A LILLE

CN COMPTE LA 15.000 GRÉVISTES DANS LE TEXTILE

En réponse à la lettre des organisations ouvrières, M. Dauchez, directeur du Syndicat du textile de Lille a adressé à M. le Préfet une lettre dans laquelle, sans se prononcer sur le fond de la question, il a remercié les grévistes, le Syndicat fait connaître son point de vue. Il expose les difficultés économiques des industries textiles et regrette de ne pouvoir accorder, du moins pour le moment, aucune augmentation de salaires. Il cite les Syndicats ouvriers belges qui, à l'exemple de l'Angleterre, de l'Allemagne et de l'Italie, viennent d'accepter à l'unanimité une deuxième réduction de 5 % de leurs salaires.

Terminant, il demande au Préfet de convoquer les Syndicats ouvriers de l'immédiateté pour exposer leurs revendications.

On compte, dans la région de Lille et environs, un effectif de 14 à 15.000 grévistes du textile.

DANS LA MÉTALLURGIE

Une réunion à la Préfecture

Au cours de la matinée, M. Langeron, préfet du Nord, poursuivant ses tentatives en vue d'un accord, a reçu et entendu en son cabinet M. Libert, président de la Chambre syndicale de la métallurgie et M. Garnier, directeur des Usines de Pire-Lille.

La chambre syndicale a adressé ensuite à M. le Préfet une lettre au sujet de la demande d'entrevue proposée par le Syndicat ouvrier. Cette lettre est une fin de non-recevoir.

La lettre a été communiquée à la réunion qui s'est tenue à 15 h. à la Bourse du Travail. Les ouvriers ont répondu à M. le Préfet, le priant d'insister encore en vue d'obtenir quand même une entrevue.

Un incident

Au début de la réunion gréviste, son procès, comme d'habitude, au pointage des cartes afin d'interdire l'entrée de la salle aux

LES RENTRÉES AUGMENTENT A ARMENTIÈRES

La journée de vendredi a marqué un nouveau progrès dans les rentrées à l'usine, qui atteignent près d'un millier.

Les incursions de grévistes ont été moins actives aux portes des usines et se font sentir plutôt aux portes d'Armentières, près des ouvriers étrangers à la ville.

Mais tant bruits sont mis en circulation, on devine par qui, dans le but d'intimider les ouvriers disposés à reprendre le travail.

DES PIERRES SONT LANCÉES CONTRE DES OUVRIERS S'ENRANT AU TRAVAIL A BAILLEUL

Un grave incident s'est produit, vendredi matin, à Bailleul, route de Loere, non loin de la frontière belge, au passage d'un camion qui transporte chaque jour, de la commune de Loere (Belgique), 35 jeunes filles qui travaillent au tissage Coisne et Lambert, à Bailleul.

Un groupe d'une trentaine de personnes, dont 25 ouvrières, lança de nombreux cailloux sur le passage du camion. Quatre des voyageuses ont été blessées au visage et dans la région lombaire.

Ce sont: Marie-Thérèse Derolt, Maria Knockaert, Marguerite Leschave et Agnès Bailleul, toutes âgées d'une vingtaine d'années.

À la suite d'une enquête ouverte par le commissaire de police et le gendarmier, cinq arrestations ont été opérées. Ce sont les nommées Thérèse Rabit, Mathilde D-wal, Marie Werhaeghe, Alice Bertelotte et Simone Deswartre.

ONZE CENTES GRÉVISTES DANS LA RÉGION DE MAUBEUGE

La grève a été déclarée dans une nouvelle usine pour protester contre les retenues effectuées en vue des assurances sociales, ce qui porte à onze cents le nombre des grévistes à Maubeuge, Louvroil et Jeumont. On ne signale aucun incident.

A LILLEBONNE

Le Havre, 25 juillet. — A Lillebonne, 1.900 ouvriers du textile se sont mis en grève pour protester contre l'application des Assurances sociales.

A ROUEN

Rouen, 25 juillet. — Le total des ouvriers en grève pour protester contre les assurances sociales est d'environ 7.000 à Rouen où dans la journée d'aujourd'hui on a compté 3.000 grévistes nouveaux dont 1.200 dockers. Un incident s'est produit sur les quais; des dockers grévistes ont jeté à fond de cale, un dockeur qui travaillait. Celui-ci et un autre dockeur, sur lequel il est tombé, ont été sérieusement contusionnés.

Le concours colombophile d'Alger

SIX NOUVELLES RENTRÉES

La journée de vendredi a été marquée par quatre rentrées de pigeons engagés au grand concours d'Alger. Ce sont ceux de MM. Delvoye, à Roux; Hescotte, à Neumesnil; Geng, à Rouen, et une pigeonne écailée de notre concitoyen, M. Alfred Bauduin, lionnois, rue Jacquart, à Roubaix, et qui a été constatée à 14 h. 20.

Cette pigeonne née en 1928, avait été primée au concours ministériel de 1929, elle a, cette année, été entraînée jusque Châtelleraul.

D'autre part, le sympathique secrétaire du Cercle Unica de Roubaix, M. Weil-Suchet, vient de recevoir du bureau central de Lille, une lettre dans laquelle on lui fait part que son pigeon s'est abattu le 16 juillet, à 14 h. à Nice, exténué de fatigue.

Dans la lettre se trouvaient les bagues, ainsi qu'une plume avec son nom et adresse.

C'est une femelle bleue, née en 1925, elle a été ramassée par M. Léon Matheud, rue Baveville, 1, à Nice, qui la remit ensuite à M. Hector Legrand, président de la Colombe de la Riviera, à Nice. Malgré tous les soins dont cette femelle a été entourée, elle a succombé peu de temps après.

Nous apprenons également que le grand amateur rouennais, M. Albert Delouvois, a constaté mercredi soir, à 20 h. 40 l'arrivée d'une pigeonne âgée de 7 ans, et qu'un pigeon appartenant à M. Emile Dieu, de La Louvière, est rentré vendredi à 12 h. 52.

Le règlement d'administration publique des Assurances Sociales

Paris, 25 juillet. — Le « Journal Officiel » de demain publiera un texte codifié du règlement d'administration publique pris pour l'application de la loi sur les assurances sociales qui se substitue aux neuf règlements partiels parus antérieurement. M. Pierre Laval va, pour parachever cet ouvrage de simplification, faire mettre dans quelques jours en vente par le « Journal Officiel » une brochure contenant l'ensemble des textes législatifs et réglementaires concernant les assurances sociales.

L'action régionaliste de M. le chanoine Looten

Les amis de M. le chanoine Looten ont célébré, il y a quelques jours, à l'occasion du 75^e anniversaire de sa naissance, le jubilé sacerdotale de la jubilé littéraire de l'éminent doyen de la Faculté catholique des Lettres de Lille.

Ces fêtes jubilaires ont permis de rendre un hommage public et combien mérité à cet incomparable amateur de notre région dont la personnalité, rendue plus attachante par sa grande modestie, s'affirme avec une rare vigueur dans tous les domaines où s'exerce son activité.

Professeur remarquable, homme de science, fin lettré — nos lecteurs connaissent, par les conférences littéraires que nous publions de lui, le valeur de sa collaboration au Journal de Roubaix — le chanoine Looten est par dessus tout un ardent apôtre du régionalisme flamand.

Au service de cette cause qu'il incarne magnifiquement et qu'il sert surtout au sein du Comité flamand de France, M. le chanoine Looten a mis toutes les ressources de son intelligence pénétrante, de sa profonde érudition et de son cœur toujours jeune et ardent.

Son action à la tête du groupement qui cherche à redonner à la Flandre son ancienne puissance de rayonnement, en rattachant les Flamands d'aujourd'hui à leurs ancêtres et en leur communiquant la fierté de leur sol, de leur race et de leur génie régional, a inspiré les lignes suivantes à M. Verschaeye, professeur aux Facultés catholiques:

« Par-dessus tout, écrit celui-ci, ce qui frappe et ce qui entraîne en lui, c'est un amour profond du pays flamand, de la terre natale avec son visage propre, sa langue, ses traditions, ses qualités religieuses, familiales, sociales de sa race forte et tenace, la richesse de ses plaines, les monuments de son passé grandiose. Cet amour éclairé, qui va de pair avec la fidélité à la grande patrie française, dont la Flandre fait partie intégrante et constitue l'un des plus beaux joyaux, se manifeste sans cesse dans les encouragements qu'il donne à toute initiative de nature à faire connaître l'histoire ou les beautés de la Flandre, les trésors de sa langue ou de son art ».

Depuis trente ans, inspiré par cet amour éclairé de sa petite patrie, le chanoine Looten dirige le Comité flamand; il en est l'âme agissante.

Les difficultés, au fur et à mesure qu'il poursuivait son œuvre de la renaissance régionaliste, ne lui ont pas manqué sur cette terre où, de plus en plus, se mélangent les races et les civilisations les plus diverses. Mais elle lui fut facilitée parce que, malgré l'établissement chez nous d'un pourcentage d'étrangers qu'on ne trouve dans aucune autre province française, le fond demeure flamand, surtout, dans les salons où les Flamands entourent leur langage et à leur ferme volonté de la maintenir.

On ne saurait, d'ailleurs, s'opposer trop énergiquement aux entreprises de ceux qui voudraient nuire à la façon de s'exprimer. Le bon sens s'élève contre un tel système qui dépeupillerait la langue française de tant d'expressions neuves de tournures originales qu'elle puise dans les dialectes provinciaux, comme dit une mine d'une richesse inépuisable.

Tomber dans l'excès contraire, serait évidemment tout aussi dangereux et il ne saurait être question de sacrifier le français à un dialecte sans valeur.

On voit, dès lors, quelle importance revêt l'action éclairée de M. le chanoine Looten, qui se repose sur une science si sûre et un dévouement si désintéressé. Son œuvre en faveur de la Flandre française est consacrée, par les faits et l'expérience, et il y a longtemps que sa nécessité n'est plus à démontrer.

Les fêtes jubilaires en l'honneur de M. le chanoine Looten, commencées à Lille, se continueront aujourd'hui et demain à Cassel, à l'occasion du Congrès flamand qui va s'y tenir. Elles lui apporteront, une fois de plus, le témoignage de la reconnaissance et de l'admiration qu'il a su s'attirer.

Le Congrès flamand de Cassel

Voici les grandes lignes du programme de la journée d'aujourd'hui à Cassel:

10 h.: Réception par la Municipalité. Première séance de travail. — 12 h.: Dîner en commun. — 14 h.: Deuxième séance de travail. L'Esprit d'Association et ses applications en Flandre française. — 17 h.: Réception par le Syndicat d'Initiative. Les Amis du Monument et par la Commission du Musée. Visite des collections d'art et de folklore flamands du musée. — 18 h.: Souper en commun. — 20 h.: Soirée littéraire et musicale publique.

Une tentative de meurtre à Saint-Amand

Il y a quelques mois, Auguste Guenout, âgé de 44 ans, mineur, demeurant à Bruy-sur-Poissant, se vit abandonné par sa femme, qui retourna chez ses parents à Saint-Amand. Excédé Guenout rechercha sa femme. Il réussit à son retour et hier il l'attendit près de l'Abbaye. Dès qu'il l'aperçut, il déboucha son arme dans sa direction, la blesse à l'épaule.

Guenout a été arrêté et mis à la disposition du Parquet.

Une jeune fille est tuée par un autobus à Vieux-Condé

Vendredi matin, M^{lle} Raymonde Flinois, âgée de 18 ans, demeurant à Condé, se rendait en bicyclette à son travail. Elle venait le côté gauche de la route, lorsqu'elle voulut traverser pour aller retrouver un ami qui roulait à droite, mais elle fut happée par un autobus venant de Valenciennes. La jeune fille fut relevée aussitôt, mais elle ne tarda pas à succomber des suites d'une fracture du crâne.

Un tragique accident à Hazebrouck

Vendredi, à 13 h. 30, des ouvriers du chemin de fer ont découvert sur les voies, au passage à niveau de la route d'Hazebrouck à Valenciennes, le corps d'un jeune homme, M. Vannebourg, âgé de 25 ans, qui portait une large plaie au crâne. La bicyclette a été conduite à l'ambulance de la gare d'Hazebrouck; elle souleva une forte commotion. Une enquête est ouverte afin d'établir les causes exactes de cet accident.

Dernière Heure

Le tremblement de terre d'Italie

La situation s'améliore

Rome, 25 juillet. — Les nouvelles qui parviennent du Midi de l'Italie indiquent une sensible amélioration de la situation. Les services de secours étant maintenant organisés.

À Naples, sur l'avis des ingénieurs de la ville, un certain nombre de maisons ont été évacuées, leurs profondes lézards les rendant dangereuses. Les habitants ont été hébergés chez des particuliers ou dans les édifices publics. L'Automobile Club d'Italie a organisé un convoi de cinquante autos qui sont arrivés aujourd'hui chargés de vitres et de médicaments, dans la région d'Avellino, qui a particulièrement souffert et dont les habitants sont plongés dans le plus complet désespoir.

Le régime a été placé sous l'autorité d'un général et ce sont les troupes qui procèdent aux travaux de déblaiement ou de consolidation ainsi qu'à la construction des baraquements qui doivent hospitaliser 60.000 sinistrés.

L'envoyé spécial de « La Tribuna » dit que dans les rues de Metz la vie se reconstitue déjà. L'électricité a été installée et des cuisines roulantes sont installées à chaque coin de rue. Les quelques maisons qui ont résisté au tremblement de terre sont surmontées du drapeau de la Croix-Rouge et sont bondées de blessés; cependant, on pourait un transport par autocar de tous ceux dont l'état permet le déplacement.

Les secours de la Croix-Rouge française

Paris, 25 juillet. — Le général Pau, président du Comité central de la Croix-Rouge française, a envoyé au